



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 4 mars 2010

DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE

PLAN D'ÉTUDES DE LINGUISTIQUE

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2010



Avant-propos

La linguistique est la discipline qui s'occupe de l'étude scientifique du langage humain. Elle étudie la structure des langues naturelles, essayant d'en identifier les propriétés générales et constitutives. Ce faisant, la linguistique développe des outils et des techniques d'analyse des phénomènes linguistiques qu'elle rend disponibles pour les études applicatives liées au langage (description des langues, didactique, applications informatiques, études du développement et des troubles du langage, etc.).

Parmi les questions abordées par la discipline, un rôle central est accordé à l'étude de la 'faculté de langage', l'ensemble des capacités cognitives propres à notre espèce qui d'une part ont rendu possible la constitution des langues humaines, et d'autre part permettent à chaque individu la maîtrise et l'utilisation de sa langue maternelle. Cette étude peut s'articuler autour de trois questions. Il s'agit d'abord de caractériser en quoi consiste la connaissance d'une langue particulière. Quel type de système forment les connaissances intuitives que chaque locuteur a de sa langue maternelle ? Comment peut-on l'exprimer de façon explicite et précise ? Une deuxième question est de savoir comment la connaissance d'une langue est mise en œuvre dans la communication. Il s'agit, par exemple, de déterminer les interactions entre le système linguistique et le contexte non linguistique. Une troisième question est de savoir comment la connaissance linguistique est acquise par l'enfant, notamment quel est le rôle de l'expérience langagière dans l'acquisition de cette connaissance.

Pour l'admission à la Maîtrise de Linguistique, il faut justifier d'un BA comportant au minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.

La Maîtrise de linguistique est composée de trois modules obligatoires, MA1, MA2 et MA3, de deux modules à option, MA4 et MA5 et d'un mémoire. Chaque module équivaut à 12 crédits ECTS et le mémoire à 30 crédits ECTS.

Les modules MA1 et MA2 sont composés chacun de 2 demi-modules basés sur un séminaire de 2h/Semestre. Ils se distinguent dans le type d'évaluation. Le module MA1 est consacré à la syntaxe (syntaxique théorique, diachronique et syntaxe comparative), alors que le module MA2 a pour objet la pragmatique et l'analyse du discours. Enfin, le module MA3 est un module de spécialisation, qui prolongera l'un des domaines abordés dans les deux premiers modules.

Les enseignements spécifiques de la Maîtrise en linguistique sont publiés chaque année et peuvent varier d'une année à l'autre.

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre. Toutefois, l'étudiant qui souhaite approfondir ses connaissances en sciences du langage choisira ses modules MA4 et MA5 dans la liste suivante:

- Linguistique des langues modernes (Départements d'anglais, d'allemand, d'italien)
- Philosophie du langage (Département de philosophie)
- Logique (Département de philosophie)
- Linguistique informatique (Informatique pour les sciences humaines)
- Neurosciences cognitives (Centre Interfacultaire de Neurosciences)
- Psycholinguistique (Faculté de psychologie)
- Sociolinguistique (Faculté des sciences économiques et sociales)



Didactique des langues secondes (École de langue et de civilisation françaises, ELCF)



MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

MASTER OF ARTS (MA)

Condition d'admission :

- Pour l'admission à la Maîtrise, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.

Module MA1	Linguistique avancée I : syntaxe	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Demi-module MA1a	Linguistique avancée Ia	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôles continus ou évaluation notée selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Le choix du séminaire se fera dans la liste des enseignements du module MA1.	

Demi-module MA1b	Linguistique avancée Ib	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen écrit portant sur le contenu du séminaire et sa bibliographie (2h).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Le choix du séminaire se fera dans la liste des enseignements du module MA1.	



Module MA2	Linguistique avancée II : pragmatique-discours	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Demi-module MA2a	Linguistique avancée IIa	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de SE.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôles continus ou évaluation notée selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Le choix du séminaire se fera dans la liste des enseignements du module MA2.	

Demi-module MA2b	Linguistique avancée IIb	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Semestre de SE.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen oral portant sur le contenu du séminaire et sa bibliographie (environ 30 min.)	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Le choix du séminaire se fera dans la liste des enseignements du module MA2.	



Module MA3	Linguistique avancée III : spécialisation	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Semestre de SE, ou 2 x 1h/Semestre de SE.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Travail écrit dirigé de 50'000 signes, environ.	
Condition(s)	Si le module est composé de deux séminaires, un travail écrit de 25'000 signes environ est requis dans chaque séminaire.	
Remarque(s)	Le choix du séminaire se fera dans la liste des enseignements du module MA3.	

Mémoire	30 crédits
Description	/
Enseignement(s)	Participation régulière et active au séminaire de recherche du Département.
Evaluation	Un travail écrit d'environ 60 à 100 pages (environ 120'000 - 200'000 signes, sans les annexes), préparé sous la direction d'un-e professeur-e ou d'un-e MER du Département. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance (environ 60 minutes).

Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre.



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module MA1	Linguistique avancée I	12 crédits
-------------------	-------------------------------	-------------------

Module MA2	Linguistique avancée II	12 crédits
-------------------	--------------------------------	-------------------

Module MA3	Linguistique avancée III	12 crédits
-------------------	---------------------------------	-------------------

Les modules ci-dessous peuvent également être choisis pour le MA, mais ils font l'objet de modalités d'évaluation adaptées au niveau.

Module BA5	Linguistique 5	12 crédits
-------------------	-----------------------	-------------------

Module BA6	Linguistique 6	12 crédits
-------------------	-----------------------	-------------------